

FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2020 mai à juillet

Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines:

ANIMATION ET ENCADREMENT

Ces ateliers dispensés par les cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Des formations dispensées par divers partenaires spécialistes dans leur domaine, sont destinées tant aux nouveaux encadrants qu'aux personnes plus expérimentées.

Parcours chartocompatible

Le parcours fonctionne sur le principe de **capitalisation de 5 formations et une expérience de monitorat** en camp de vacances.

Tous les ateliers ANIMATION ET ENCADREMENT et les formations PRÉVENTION ET SÉCURITÉ permettent de devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.

Avant une première expérience d'animation de camp :

1. Effectuer 2 formations obligatoires :
 - ▢ La responsabilité juridique et la sécurité physique (atelier ANIMATION ET ENCADREMENT)
 - ▢ Une deuxième formation défini avec l'organisme de vacances
2. Encadrer un camp résidentiel ou à la journée
3. Participer à 3 autres formations

Après une expérience d'animation de camp :

- ▢ Suivre 5 formations dont l'atelier La responsabilité juridique et la sécurité physique.

Descriptions et choix des formations

Il est recommandé de consulter les objectifs et les conditions de participation des formations et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

A consulter sur www.chartedequalite.ch

Plusieurs formules permettent de réaliser le parcours chartocompatible concentré dans le temps (voir calendrier).

Durant la phase de déconfinement, certaines formations pourront avoir lieu à distance ou sous forme d'échange pédagogique.

A qui s'adresse ces formations ?

En priorité, aux membres des équipes d'encadrement engagés dans les organismes de vacances membres de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Attestations

Après avoir complété son parcours de formation, une attestation de chartocompatibilité peut être demandée à info@chartedequalite.ch ou directement à l'organisme membre qui l'engage.

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus sont disponibles sur www.chartedequalite.ch

INSCRIPTIONS sur www.chartedequalite.ch/formation

FORMATIONS

ANIMATION ET ENCADREMENT

cemea

Formation « Charte de Qualité »

Cette formation, réalisée en partenariat avec les cemea, permet d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et de devenir « chartocompatible ».

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur

www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu au
cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève,
022 940 17 57 - contact@cemea.ch

Prix de la formation

Gratuit pour les participants d'organismes membres de la Charte, la finance d'inscription est réglée par le Groupement.

Pour les participants d'organismes non-membres de la Charte, les ateliers sont payants. Une finance de participation de 30.- par atelier est facturée au participant ou à l'organisme.

Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée au participant.

Annulation d'un atelier

Les cemea se réservent le droit d'annuler une formation pour laquelle le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone, 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur seront proposées.

Attestation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.

Ateliers individuels du lundi au vendredi

en juin de 18h30 à 21h30

en juillet de 9h à 12h - de 13h à 16h - 18h30 à 21h30

- ▢ Responsabilité juridique et sécurité physique ❁ ❁ ❁
- ▢ Attitudes éducatives ❁ ❁ ❁ ❁
- ▢ Besoins de l'enfant ou de l'adolescent ❁ ❁ ❁
- ▢ Préparer et animer une activité ❁
- ▢ Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- ▢ Gestion des confidences ❁
- ▢ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances ❁
- ▢ Prévention et gestion des conflits
- ▢ Relations avec les parents
- ▢ Sanctions et punitions
- ▢ Travail en équipe

Formules

- ▢ Échanges pédagogiques jusqu'au 4 juin
De 17h à 18h
Prérequis: avoir lu le cahier cemea correspondant à la thématique et avoir préparer au moins une question.
Inscription à 3 ateliers maximum.
❁. A distance par visioconférence
- ▢ Weekend « 4 Formations Charte » :
Samedi et dimanche de 9h à 16h
Une 5e formation est nécessaire pour compléter son parcours chartocompatible.
Des ateliers accolés aux weekends, les vendredis et les lundis permettent de réaliser le parcours sur 3 jours.
❁. Ateliers regroupés lors de weekend
« 4 formations charte »
- ▢ Semaine « 5 Formations Charte » :
Du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30
Permet de regrouper son parcours chartocompatible sur 5 soirs d'une semaine.
Inscription en bloc uniquement.
❁. Ateliers faisant partie d'une semaine
« 5 formations charte »

FORMATIONS

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

ESPAS

Prévention des abus sexuels

Ces ateliers de 3h ont pour but d'aborder les notions de « contact sain » et d'«abus sexuels» mais aussi d'identifier les situations à risques dans son association, de repérer des pistes de réflexions à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur.

A travers des présentations et des jeux de rôles, les participants pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, comment réagir et à qui s'adresser.

Cet atelier permet de respecter la recommandation pour la prévention des abus sexuels de la Charte, d'avoir au moins une personne formée par équipe de camp.

Lieu et Horaires

Les ateliers prévus durant le confinement auront lieu à distance sous forme de visioconférence. Il est indispensable d'avoir un ordinateur ou une tablette (pas de téléphone).

Les horaires seront adaptés au cas par cas.

Les ateliers auront lieu en présentiel dès que possible de 18h à 21h - Lieu à définir

Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte. 30.- pour les autres

Attestation

Une attestation de présence est remise à chaque participant à la fin de la formation.

Société Suisse de Sauvetage (SSS)

Activités aquatiques

Cette formation a pour but de donner les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers. Elle permet de respecter les recommandations de la SSS.

Elle se déroule sur 2 journées et est composée de :

- ▣ Brevet « BASE POOL » connaissances de base du sauvetage aquatique en piscine

Lieu et Horaires

Piscine de l'Ecole Avanchet-Jura, à Vernier de 8h à 17h

Pré-requis

avoir 12 ans et savoir nager dans l'eau, soit nager 300 mètres maximum.

- ▣ Module «LAC» pour passer de la piscine à l'eau libre

Lieu et Horaires

Plage de Nyon de 8h à 17h

Pré-requis

avoir réussi le Brevet Base Pool et nager 300 mètres en 10 minutes maximum, dont la première minute sur le dos.

La participation aux deux modules est nécessaire pour faire valoir cette formation pour le parcours Charte.

Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte ayant réussis les tests d'aptitude requis pour intégrer le cours). Coût de l'inscription.

Une attestation médicale justifiée (certificat médical) ou un certificat d'entrée, 220.- CHF

Il s'agit d'une formation exigeante, il convient donc de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis et ainsi pouvoir intégrer les cours (cf description des modules ci-dessus).

Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitude chaque participant reçoit un identifiant SSS.

SAMARITAINS

Cette formation a pour but de former les encadrants de camps de vacances aux premiers secours de base spécifiques aux jeunes de 6 à 14 ans, et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineurs. Nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h, elle inclue :

- ▣ Cours sauveteur

nécessaire à l'inscription au permis de conduire.

- ▣ 1er secours en camps de vacances

spécifique à la fonction de l'encadrant avec des enfants de 6 à 14 ans

Lieu et Horaires

Samedi et dimanche de 9h à 17h, Plan-les-Ouates

Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte et 110.- pour les autres membres.

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée.

Un certificat du cours sauveteur, valable 6 ans et une attestation de 1ers secours seront délivrés avec un livret de 1ers secours.

FORMATION POUR MONITEURS DE CAMPS DE VACANCES



CALENDRIER DES ATELIERS 2020 mai à juillet

cemea				
Ateliers individuels	Mai		Juin	Juillet
Responsabilité juridique et sécurité physique ❁ ❁ ❁			ma 16 je 18 me 24	me 1 je 2
Attitudes éducatives ❁ ❁ ❁ ❁			lu 15 lu 22 lu 29	me 1 ve 3
Besoins de l'enfant ou de l'adolescent ❁ ❁ ❁			ve 19 ma 30	je 2
Préparer animer une activité ❁			ma 23	je 2
Ces enfants qui nous mettent en difficulté				me 1
Gestion des confidences ❁				ve 3 ❁
Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances ❁			je 25 lu 29 ma 30	
Prévention et gestion de conflits			ve 26 ❁	
Relations avec les parents				ve 3 ❁
Sanctions et punitions			lu 29 ❁	
Travail en équipe			ma 30	
Formules				
Échanges pédagogiques en visioconférence de 17h à 18h				
Responsabilité juridique et sécurité physique	lu 4 ❁ lu 18 ❁	me 13 ❁ je 28 ❁	ma 2	
Attitudes éducatives	me 6 ❁ ma 19 ❁	lu 11 ❁ me 27 ❁	je 4	
Besoins de l'enfant ou de l'adolescent	ma 5 ❁ me 20 ❁	ma 12 ❁ ma 26 ❁	me 3	
Weekend « 4 Formations Charte » de 9h à 16h30			sa 20 et di 21 ❁ sa 27 et di 28 ❁	sa 4 et di 5 ❁
Semaine « 5 Formations Charte » de 18h30 à 21h30			lu 8 au ve 12 ❁	
ESPAS				
Prévention des abus sexuels	ve1 ❁ je 28 ❁		lu 8 me 17	
SSS				
Activités aquatiques: Brevet Base Pool Module Lac	di 24 (en suspens)		di 14 (en suspens)	

Composition des formules ❁ Weekend ❁ Semaine ❁ A distance ❁ Accolé à un weekend